

Publié par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires gratuits de cette brochure ou pour de plus amples renseignements, adressez-vous au bureau des passeports le plus proche de chez vous ou consultez le site Web des Affaires consulaires (www.voyage.gc.ca). Vous pouvez aussi écrire à l'adresse suivante :

Service des renseignements
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
125, promenade Sussex
Ottawa ON K1A 0G2
Tél. : 1 800 267-8376 (appels du Canada) ou (613) 944-4000
Courriel : Enqserv@dfait-maeci.gc.ca

Nous aimerions savoir ce que vous pensez de cette brochure. Écrivez-nous à l'adresse ci-dessus ou par courrier électronique (voyage@dfait-maeci.gc.ca).

L'information figurant dans la présente publication est du domaine public et peut être reproduite sans autorisation.

Les messages des commanditaires figurant dans la brochure nous sont fournis par ceux-ci. Leur publication ne signifie nullement que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international considère que les produits et services offerts par ces commanditaires sont de

qualité supérieure aux autres produits et services de même type offerts sur le marché.

Dans la présente publication, le masculin désigne aussi bien les hommes que les femmes.

Cette publication est disponible, à la demande, sous d'autres formes.

This document is also available in English (Bon Voyage, But ...).

Nota : L'information contenue dans cette brochure peut changer. Pour être sûr d'obtenir les renseignements les plus récents, veuillez consulter notre site Web ou vous adresser aux ministères et organismes mentionnés.

Sources d'information

La section « Sources d'information » (p. 31) contient de l'information sur les publications, les ressources et les programmes de la Direction générale des affaires consulaires du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, ainsi que des autres ministères et organismes mentionnés dans cette brochure.

© Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
Avril 2002
N° de cat. : E2-71/2002F
ISBN 0-662-86550-2

Introduction

Les Canadiens sont des mordus du voyage. Chaque année, ils effectuent environ 100 millions de voyages à l'étranger, pour leur plaisir ou pour leur travail. La plupart du temps, ces voyages se déroulent sans anicroche.

Malheureusement, on n'est jamais sûr que tout se passera bien. Personne n'est à l'abri d'un accident, d'une maladie, d'ennuis juridiques ou de difficultés liées à la langue ou à la culture. Ces problèmes sont presque toujours sans gravité et vous pourrez en général les résoudre vous-même. Mais si vous vous heurtez à des obstacles plus sérieux, les bureaux du gouvernement du Canada à l'étranger sont là pour vous aider.

La brochure *Bon voyage, mais...* vous aidera à préparer votre voyage. Lisez-la avant de faire des réservations pour votre prochain voyage. Mettez-la dans vos bagages; elle est facile à

La Direction générale des affaires consulaires du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international tient à offrir à tous les Canadiens des services efficaces et rapides dans le monde entier. Nous nous engageons à fournir des services qui allient sensibilité, sympathie et courtoisie, tout en étant adaptés, rapides et équitables.

Nos services sont accessibles à l'administration centrale à Ottawa et par l'intermédiaire de notre réseau de bureaux à l'étranger. Les services d'urgence sont offerts 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

consulter et vous y trouverez quantité de conseils, ainsi que d'importants numéros de téléphone et les adresses des bureaux du gouvernement du Canada dans le monde entier.

Avant de partir

Un voyage réussi est un voyage bien préparé. En vous renseignant à fond avant de partir, vous courrez moins de risques que quelque chose ne cloche.

Informez-vous

Avant de monter à bord de l'avion ou du train, prenez le temps de vous renseigner sur la situation politique, culturelle et économique de votre lieu de destination.